

Carcassonne le 28 octobre 2021

La Présidente du Conseil départemental

à

POLE TRANSITION ECOLOGIQUE
ET MOBILITES
Direction du Développement, de l'Environnement
et des Territoires

Service Aménagement et mobilités douces

Tél : 04.68.11.66.32
urbanisme@aude.fr

MONSIEUR LE MAIRE
HOTEL DE VILLE
32 avenue du jeu de Mail
11160 VILLENEUVE MINERVOIS

*Objet : AVIS PPA – Modification simplifiée n°3 du PLU
Vos réf. : Votre courrier du 29 septembre 2021
Pièces jointes :*

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé le 29 septembre dernier, pour avis, le dossier de la modification simplifiée N°3 du PLU de votre commune, et je vous en remercie.

J'ai l'honneur de vous informer que l'examen des documents par les services du Département de l'Aude appelle les remarques suivantes notamment :

✓ **Au titre du Domaine Public Routier Départemental (Division Territoriale du Carcassonnais) :**

Objet de la procédure :

- Ouverture à l'urbanisation.
- Modification du règlement.
- Modification du zonage.
- Modification ER.
- Correction d'une erreur matérielle :
- Autres :

Les incidences du projet sur le réseau routier départemental :

- RD concernée(s) :

- Incidences : Pas d'incidences sur RD.

- Amélioration de la situation :

- Dégradation de la situation :

Les emplacements réservés.

Les prescriptions particulières.

La Division Territoriale a été consultée sur le projet d'aménagement :

Avis de la DT :

AVIS FAVORABLE

✓ **Au titre de l'Eau :**

Pas de remarque particulière sur les volets eau et assainissement.

Je vous sollicite également par la présente afin que vous me fassiez parvenir, sur support CD et papier, un exemplaire de votre PLU dès que votre document d'urbanisme sera opposable.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
Transition Ecologique et Mobilités



Catherine LUCIANI